

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION, ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification du produit	: Produit de traitement permettant de rendre toutes les surfaces minérales antidérapantes.
Code du produit :	K-GGM
Code de Douane :	3402190000
Usage	: Voir la fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société	: GLISSGRIP SAS 123/125 Avenue Louis Roche ZI Les Basses Noëls 92230 GENNEVILLIERS Tel : +33 (0)1.40.86.43.10 Fax : +33 (0)1.40.86.43.16 E-mail : info@glissgrip.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant	: Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation	
Inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	: Sur certains épidermes particulièrement sensibles, risque d'irritation locale.
Contact avec les yeux	: Rougeurs, douleur et vision brouillée.
Ingestion	: Ingestion peu probable.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés	: GLISS'GRIP^{Minéral}® : Non classé comme produit dangereux (Directive 1999/45/CE). : Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement (Directive 67/548/CEE) : Aucune.
------------------------	--

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours	
Inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
Contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec les yeux	: Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut. Consulter d'urgence un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
Ingestion	: Rincer la bouche.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité	: Non combustible.
Risques spécifiques	: La décomposition thermique ne génère aucune substance dangereuses.
Moyens d'extinction	: Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Protection contre l'incendie	: Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales	: Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie dans le local de stockage, utiliser tous les moyens appropriés de lutte contre l'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Méthodes de nettoyage	: Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Diluer les résidus et rincer.
Précaution pour l'environnement	: Aucune.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures techniques de protection	: Veiller simplement à opérer proprement lors du stockage, du transport, de la manipulation et de
----------------------------------	---

Stockage : l'utilisation.
: Conserver dans un endroit sec et frais.
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et les procédures de sécurité.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle
Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans les conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
Protection des mains : Gants ménagers.
Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection pour la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité pour éviter toute lésion par un quelconque contact du produit avec les yeux.
Hygiène industrielle : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique à 20°C : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : faible
pH : 4.
Point d'ébullition [0C] : 100.
Point d'ébullition final [RC] : Aucun.
Température critique [DC] : Aucune.
Densité : 1.005
Solubilité dans l'eau [vol/vol] : Totale.
Point éclair : Non applicable.
Log P octanol eau à 20°C : Aucun.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux : Aucun dans les conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La classification de la préparation a été réalisée conformément à la directive 1999/45/CEE. Cette préparation ne présente pas de dangers pour la santé humaine.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable à 98% à 14 jours

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Retraiter ou brûler dans un incinérateur approuvé.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID : Non réglementé.
Transport maritime IMDG : Non réglementé.
Transport aérien IATA : Non réglementé.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles : Néant
Mentions de dangers : Néant :
Conseils de prudence : Néant

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité. Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date de révision et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

